**Syndicat UGICT-CGT des Territoriaux**

**Catégories A – B et A.M.**

**Rennes – Ille et Vilaine**

**Déclaration des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU d’Ille et Vilaine**

**Ensemble, faisons du 1er mai une journée de lutte et**

**de mobilisation pour la paix entre les peuples, le progrès social,**

**la solidarité et les libertés syndicales.**

**Rassemblements et manifestations :**

**RENNES, 10 h 30 place de la mairie**

**FOUGERES, 10 h 30 place Aristide Briand**

**REDON, 11 h 00 devant Sous-Préfecture**

**ST MALO, 11 h 00 devant la médiathèque, puis défilé vers la SICCNa**

**VITRE, 10 h 30 Place Général De Gaulle**

**C**e 1er mai 2017, marqué par l’enjeu des élections présidentielles, doit rester avant tout une journée de lutte et de mobilisation pour la paix entre les peuples, le progrès social, la solidarité et les libertés syndicales, une journée pour rappeler l’opposition ferme des travailleur-euses, des privé-es d’emplois et des retraité-es :

– À la loi travail, dont nous continuons d’exiger l’abrogation.

– Aux politiques d’austérité.

– Au maintien de l’état d’urgence.

– Aux violences policières et à la criminalisation du mouvement social.

**Pour les organisations départementales CGT, FO, Solidaires et FSU, ce sont les valeurs de progrès social, de solidarité et de paix entre les peuples qui devraient s’imposer dans la campagne politique.**

Aussi, nous nous félicitons que les luttes de centaines de milliers de salarié-es, permettent qu’aujourd’hui, les questions du travail, de la précarité, de la protection sociale, de l’égalité femmes-hommes, des salaires, de l’industrie, des services publics, et de paix trouvent une place dans le débat public.

Les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et FSU portent des propositions alternatives économiques et sociales en adéquation avec les exigences, les possibilités de notre époque et les aspirations des travailleur-euses, retraité-es, privé-es d’emplois.

Elles portent au cœur de leur démarche, la question du travail. Derrière ce mot, nous parlons de son organisation et de son contenu, du paiement des qualifications et de l’expérience, de la formation initiale et continue, des souffrances qu’il peut générer. Les atteintes à la santé du fait du travail, les accidents et les maladies professionnelles sont inacceptables, il est insupportable que certains perdent leur vie au travail, pendant que d’autres la perdent parce qu’ils n’en n’ont pas.

**C’est pourquoi, nous revendiquons notamment une augmentation des salaires et des pensions, une réduction du temps de travail, une protection sociale de haut niveau, des moyens supplémentaires pour les services publics, comme par exemple la santé, la culture et l’éducation, et la construction d’une véritable Europe sociale.**

Dans un pays où les 40 plus grandes entreprises viennent de dégager 75 milliards d’euros de bénéfices et de verser à leurs actionnaires près de 500 milliards en 10 ans, les moyens existent.

Nous alertons le monde du travail contre celles et ceux, qui prônent la division des travailleurs du fait de leur origine, leur statut ou leur situation sociale. C’est aussi une façon de ménager et de servir les véritables responsables de la crise qui continuent de s’enrichir de façon insolente. Alors qu’au contraire les salarié-es ont besoin d’être uni-es.

Celles et ceux qui veulent faire porter au syndicalisme la responsabilité des problèmes de notre pays, jouent à un jeu dangereux. Restreindre le rôle et la place du syndicalisme en imposant de nouvelles règles de démocratie sociale, en favorisant la création de pseudo syndicats ou d’associations pour accompagner les décisions patronales ou gouvernementales, en utilisant le référendum ce n’est pas un signe de modernité et cela dessert l’intérêt des salariés.

Il faut d’abord renforcer le rôle et la place des syndicats en faisant respecter une liberté essentielle, le droit de se syndiquer, de militer et de revendiquer sans peur des représailles.

**La liberté syndicale fait partie des droits fondamentaux.**

Les salarié-es doivent être entendu-es lorsqu’ils-elles se mobilisent, lorsqu’ils-elles revendiquent et qu’ils-elles proposent des alternatives.

**Nous refusons d’avoir le choix entre le pire**

**et le moins pire.**

**Nous voulons le meilleur.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Site de travail : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à : syndicat UGICT-CGT – local 1 C 15 – Hôtel de Rennes Métropole ou

Mail : ugict-cgt@rennesmetropole.fr